

23P08

Lac Raude

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désajournement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désajournement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O1 Ouvert sous conditions, O2 Ouvert, F1 Fermé, N1 Non autorisé, T1 En traitement

Substance extraite:
 A Argile, B Sable de silice, C Calcaire, D Pierre d'empierrement, E Métaux divers, G Or, H Trappé, I Indommé, M Moraine, N Terre noire, O Sphérite, P Pierre concassée, R Placiers miniers, S Sable, T Toute, U Auroe, X Calcite, Y Placiers miniers, Z Toute

Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie supérieure gauche détermine la substance extraite et celle dans la partie droite le statut du site d'extraction

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au jouronnement, à la désignation sur carte ou par effet d'une autre loi
- Périmètre urbanisé
- Territoire soustrait au jouronnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Territoire où le droit de jouronnement et de désignation sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

- Entente Pitogan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Mission de Bétiakme, Essipk, Masheueleah, Nutsahkuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 27°31' orient avec une variation annuelle déclinatoire de 9,07

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 20

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 20

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

23P08	23P08	13A02
23P08	23P08	13A08
23P08	23P08	13A04

